

BTA 2012 : corrigé de sciences économiques, transformation

Proposition de corrigé - non officielle. Brevet de technicien agricole, session 2012, option transformation, laboratoire d'analyses, épreuve E de sciences économiques. Les deux questions et l'annexe A sont traitées.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Question 1 - Organisation de la filière Tyson Foods

a) Intégration verticale

L'intégration verticale réunit ou coordonne des étapes successives d'une même filière, de l'amont vers l'aval. Dans le document, Tyson organise la reproduction, l'approvisionnement des éleveurs, l'abattage et la transformation. L'élevage reste assuré par des exploitants contractants : tout contrôler dans la filière ne signifie pas posséder chaque exploitation. L'[Insee](#) décrit l'intégration verticale par l'enchaînement d'activités dont la production en amont alimente l'activité en aval.

b) Deux autres formes de concentration

La concentration horizontale rapproche des entreprises situées au même stade et produisant des biens comparables. Le rachat d'un autre transformateur de volailles en constitue un exemple : il augmente la capacité et la présence sur le marché sans ajouter nécessairement une nouvelle étape de production.

La concentration conglomerale rapproche des activités appartenant à des secteurs différents, sans lien direct de production. Un groupe qui associerait transformation alimentaire et fabrication de matériel électronique diversifierait ses activités et ses risques. Cet exemple illustre la définition ; il n'est pas présenté comme une opération effectivement réalisée par Tyson.

c) Liberté et dépendance des éleveurs

Les exploitants sont juridiquement présentés comme indépendants, mais leur autonomie économique est limitée. Ils ne possèdent pas les volailles et reçoivent poussins, aliments, assistance vétérinaire et consignes de production. L'entreprise exige aussi la modernisation des installations et contrôle le respect des directives. Les agriculteurs supportent ainsi des dépenses et des risques liés aux bâtiments tout en ayant peu de prise sur plusieurs décisions essentielles.

Le contrat peut leur fournir un débouché organisé et un accompagnement technique, ainsi qu'éviter certains achats d'intrants à leur propre initiative. Ces avantages ne suppriment pas la dépendance envers le donneur d'ordre. La rémunération liée aux quantités, aux poids et à l'aliment utilisé les expose aux performances de l'élevage. On ne peut donc répondre ni qu'ils sont entièrement libres ni qu'ils sont salariés : le sujet décrit une indépendance juridique combinée à une dépendance économique et technique.

d) Agro-industrie

L'agro-industrie articule production agricole et transformation industrielle. Les volailles issues des élevages sont abattues et transformées en produits destinés notamment aux chaînes de restauration. La standardisation, la coordination des étapes et les volumes de production rapprochent l'activité agricole des exigences industrielles de l'aval. Les pourcentages du texte sont des données du document publié en 2003, pas des statistiques actuelles.

Question 2 - Évolution financière

a) Tableau complété

Les montants sont exprimés en euros. On suppose, conformément à la structure du tableau, que les capitaux propres du début d'un exercice sont ceux de la fin du précédent et qu'aucune autre variation n'intervient. La dernière ligne donne une **variation signée** des capitaux propres : les montants négatifs sont des retraits ; les +15 000 € de N+2 correspondent à un apport net, malgré l'intitulé « prélèvements privés ».

Poste	N	N+1	N+2
Total du bilan	388 000	422 000	438 000
Total des dettes	229 000	311 000	302 000
Capitaux propres en fin d'exercice	159 000	111 000	136 000
Capitaux propres au début	186 000	159 000	111 000
Résultat	22 000	4 000	10 000
Variation privée signée	-49 000	-52 000	+15 000

L'équilibre du bilan donne : capitaux propres = total du bilan – dettes. Ainsi, $388\,000 - 229\,000 = 159\,000$ en N, et $422\,000 - 311\,000 = 111\,000$ en N+1. En N+2, le total vaut $302\,000 + 136\,000 = 438\,000$.

La relation utilisée est : capitaux propres fin = capitaux propres début + résultat + variation privée signée. D'où :

- N : résultat = $159\,000 - 186\,000 - (-49\,000) = \mathbf{22\,000\,€}$.
- N+1 : résultat = $111\,000 - 159\,000 - (-52\,000) = \mathbf{4\,000\,€}$.
- N+2 : résultat = $136\,000 - 111\,000 - 15\,000 = \mathbf{10\,000\,€}$.

Interpréter +15 000 comme un retrait tout en conservant le signe du tableau donnerait une incohérence. Si l'on choisissait de traiter ce montant comme un prélèvement positif au sens usuel, il faudrait annoncer cette convention différente et obtenir un résultat de 40 000 € ; ce n'est pas la lecture signée retenue ici.

b) Taux d'endettement

On utilise ici le taux global : **total des dettes / total du bilan × 100**. Ce taux ne doit pas être confondu avec un ratio emprunts/capitaux propres.

• N : $229\,000 / 388\,000 \times 100 = \mathbf{59,0\ \%}$.

• N+1 : $311\,000 / 422\,000 \times 100 = \mathbf{73,7\ \%}$.

• N+2 : $302\,000 / 438\,000 \times 100 = \mathbf{68,9\ \%}$.

c) Diagnostic

Entre N et N+1, le bilan augmente, mais les dettes progressent de 82 000 € et les capitaux propres diminuent de 48 000 €. Le résultat de 4 000 € ne compense pas le retrait privé de 52 000 €.

L'autonomie financière se dégrade nettement.

En N+2, les dettes baissent de 9 000 €, tandis que les capitaux propres remontent de 25 000 €, grâce au résultat et à l'apport privé retenu. Le taux d'endettement s'améliore, mais reste supérieur à celui de N. Le redressement est donc partiel. Le tableau ne détaille ni les échéances des dettes ni la trésorerie : il ne permet pas de conclure à lui seul que toutes les obligations de paiement pourront être honorées.